

Finance d'entreprise avancée 1

Domaine	Economie et Services
Filière	Economie d'entreprise
Orientation	Economie d'entreprise (EE)
Mode de formation	Temps partiel/En emploi

Informations générales

Nom	: Finance d'entreprise avancée 1
Identifiant	: HEG-OPFin1
Année académique	: 2022-2023
Responsable	: Gabrielle Wanzenried
Charge de travail	: 270 heures d'études
Périodes encadrées	: 120 (= 90 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours											120	

Connaissances préalables recommandées

L'option s'appuie sur les connaissances des deux/trois premières années du Bachelor et approfondit les connaissances en matière de finance d'entreprise.

Objectifs

Objectifs de l'option

- Offrir une spécialisation sur la finance d'entreprise avec une orientation claire vers la pratique
- Développer les connaissances et les compétences en finance d'entreprise demandées sur le marché du travail (PME et sociétés internationales de tous les secteurs d'activité)
- Générer un environnement dynamique qui stimule l'apprentissage (théorie, interactions régulières, exercices et études de cas individuelles et en groupe, conférences données par des praticien.ne.s)

Après avoir suivi le cours, les étudiant.e.s ... :

- comprennent les différents acteurs des marchés financiers et les interactions de l'entreprises avec les marchés financiers
- savent mener l'analyse financière d'un groupe, déterminer les besoins de financement et développer une stratégie financière
- connaissent les particularités des différents modes de financement, savent calculer le coût du capital et savent déterminer la structure optimale de financement
- connaissent les fondements de l'évaluation d'une entreprise et des actifs incorporels (e.g., marques, brevets) et comprennent l'impact des facteurs organisationnels, environnementaux, sociaux et éthiques sur la valeur d'entreprise
- savent établir la partie financière d'un business plan
- sont capables d'identifier rapidement une entreprise en difficulté et connaissent les stratégies d'assainissement
- comprennent les informations financières publiées par les grandes entreprises (groupes) et les principales exigences des référentiels utilisés en Suisse (IFRS, RPC) et maîtrisent leurs enjeux pour les investisseurs et

pour l'économie

- ont reçu un refresher sur les décisions d'investissement
- ont des connaissances sur des thèmes connexes à la finance (gouvernance, droit, fiscalité)

Perspectives professionnelles

• L'option « Finance d'entreprise avancée » vise à développer des connaissances solides qui ouvrent de nombreuses opportunités d'emploi

- Possibilités de carrière dans ...

... divers domaines : public, privé ONG

... divers secteurs : industries, banques, fiduciaires, assurances, commerce, etc.

... divers segments : PME, multinationales

... diverses fonctions : responsable financier, analyste financier, contrôleur/euse de gestion, auditeur/trice comptable, consultant*e financier/ère (...et la liste reste encore longue)

Que ce soit pour une PME ou une structure plus importante, la fonction finance recouvre des métiers et missions totalement différents même si le centre de gravité commun tourne autour des ressources financières. Les ressources financières jouent souvent un rôle clé dans la prise de décisions (importantes) au sein des organisations.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 120 périodes

- Partie 1 : L'entreprise et les marchés financiers	8
- Partie 2 : Financement d'entreprise I	32
- Partie 3 : Evaluation d'entreprise avancée	8
- Partie 4 : Refresher Investment Management	4
- Partie 5 : Consolidation	20
- Partie 6 : Business plan (Escape game)	12
- Partie 7 : L'entreprise en difficultés et restructuration	8
- Partie 8 : L'audit et système de contrôle interne	12
- Partie 9 : Management des NPO	8
- Partie 10: Serious Game	8

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours : Contrôle continu :

- 1 examen écrit de 3 heures (au maximum) portant sur la matière traitée durant le semestre.
- Evaluation des travaux de groupes pendant le semestre par les enseignants et les étudiants

Règles de validation du module selon la règle des poids :

- 1 examen écrit à la fin du semestre (75 % de la note du semestre)
- évaluation des travaux de groupes pendant le semestre (25 % de la note du semestre)

Remédiation :

- 1 examen écrit par semestre remédié

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1